



Gérant d'une SARL et arret maladie

Par **Visiteur**, le **22/09/2008** à **00:54**

bonjour, je suis gerant de sarl et en arret maladie depuis plus de 6 mois cette maladie ne me permet plus d'assurer le bon fonctionnement de ma société (grade fatigue, hospitalisations ...) ce qui se traduit par une activité pratiquement nulle et un retard significatif auprès de toutes les instances administratives que dois-je faire ? faut-il le signaler au TC, impots, mettre la société en sommeil ? merci de votre aide

Par **tnuh**, le **11/12/2008** à **10:19**

Gérant de sa société depuis deux ans, mon mari aussi à du mal à gérer son entreprise, il est en dépression depuis qq années. Il veut tout arreter, je vous rejoins pour connaitre les conditions pour qu'il se mette en arrêt maladie. Recevra t-il des indemnités journalières ??? , merci à vous tous pour votre aide